

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 15 juin 2022

Date de publication : 16/06/2022	Délégués en exercice : 21
Date de convocation : 7/06/2022	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 14 Votes : Pour : 14 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Le 15 juin 2022, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis à Auchay sur Vendée (85) sous la présidence de M. Pascal DUFORESTEL, président.

Etaient présents ou représentés :

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

Pascal DUFORESTEL

Margarita SOLA

Au titre du Conseil Départemental de la Charente-Maritime

Stéphane VILLAIN (*pouvoir à Jean-Pierre Servant*)

Valérie AMY-MOIE (*pouvoir à Jean-Pierre Servant*)

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres

Séverine VACHON

Olivier POIRAUD (*pouvoir à Séverine Vachon*)

Au titre des communes de Vendée

Arnaud CHARPENTIER

Stéphane GUILLON

Au titre des communes des Deux-Sèvres

Catherine TROMAS

Elmano MARTINS

Au titre des communes de Vendée

Bernard BORDET

Au titre des EPCI de Charente-Maritime :

Jean-Pierre SERVANT

Au titre des EPCI des Deux-Sèvres :

Anne-Sophie GUICHET (*pouvoir à Séverine Vachon*)

Au titre des EPCI de Vendée :

Gilles BOUTEILLER

Convention de partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Anjou (LPO) dans le cadre du plan national d'actions en faveur du Rôle des genêts



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • pnr.parc-marais-poitevin.fr



Convention de partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Anjou (LPO) dans le cadre du plan national d'actions en faveur du Rôle des genêts

Contexte

Dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur du Rôle des genêts, piloté par la DREAL des Pays de la Loire et animé par la LPO Anjou, il a été décidé en 2022 d'organiser une enquête nationale de suivi de l'espèce. L'objectif est d'en évaluer les effectifs en France à l'aide d'un protocole standardisé.

Le territoire du Marais poitevin est un site historique de présence du Rôle des genêts. Au début des années 2000, une dizaine de mâles chanteurs étaient dénombrés sur les 3 départements du Marais. Deux noyaux de populations persistaient dans la vallée du Curé et les marais du Mazeau/Benet. Cependant, malgré des actions engagées par le Parc, au titre de Natura 2000 et de l'observatoire du patrimoine naturel (suivi de fauche, mesures agro-environnementales, sensibilisation des agriculteurs...) cette espèce n'est a priori plus nicheuse depuis les années 2012-2014. Depuis, le Parc effectue une veille annuelle par quelques points de suivis dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel et Natura 2000.

La LPO Anjou sollicite le Parc pour participer à l'enquête nationale 2022 sur les marais du Mazeau et de Benet. En contrepartie de la mission estimée à 1,5 jours de travail, la LPO Anjou versera au Parc une contribution financière de 525 €.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

> d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec la LPO Anjou (annexe 2 du dossier) ainsi que tous les actes s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,


Pascal DUFORÉ

